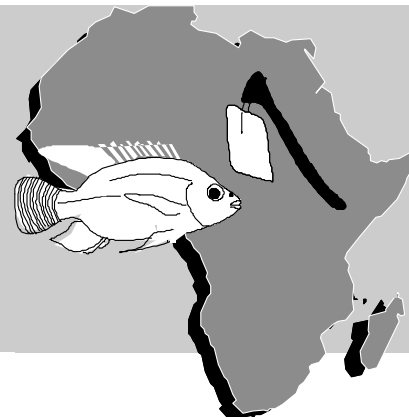


Le Bulletin APDRA



Indispensable Responsabilisation

"Organisez-vous, apprenez vous-mêmes à assurer l'encadrement". Ainsi s'est adressé, le 26 Août dernier à Daloa, le Ministre Délégué des ressources animale Mr Koulou Bi, lors d'une rencontre spéciale avec les pisciculteurs du Centre-Ouest et du Sud-Ouest.

Cette visite est bien sûr un grand moment du projet. Elle souligne toute la confiance qui est donnée à notre opération.

Le message que Philippe Rémy, du Service de la Coopération nous adresse, nous indique la même direction : " Il faut que les pisciculteurs se structurent pour constituer une organisation forte".

Toutes ces paroles nous encouragent à continuer à nous investir pleinement sur la voie de la responsabilisation des pisciculteurs et des professions associées.

Cette démarche de responsabilisation se manifeste tout particulièrement par le travail du Conseil Consultatif, dont vous trouverez dans ce bulletin les comptes rendus des dernières réunions.

Elle s'exprime également par tous les témoignages des pisciculteurs, aménagistes, monteuses de filets qui nous ont été envoyés. De nombreuses questions y sont posées auxquelles nous promettons de répondre au prochain numéro.

Meilleures Voeux pour l'An 2000 La Rédaction

Dans ce numéro :

Le Ministre rencontre les pisciculteurs du Centre-Ouest et du Sud-Ouest

Interview de Philippe REMI 18

Reproduction de la carpe chinoise en 1999 22

Shidou Yéo : "Seuls les filets de 6mm augmenteront de prix" 23

Lamoussa : "Il faut me faciliter l'accès à la lunette" 24

Interview de Lamoussa Ouattara

Des tortues à la place des tilapias

Des Burundais à l'école dans le Centre-Ouest.

Une lettre de Zagbayou Brice

Un entretien avec Boussou Alexis.

P.V de la réunion du C.C du 28 Juin 99

C.R de la réunion CC. APDRA-CI et PPCO
du 1 et 2/10/99

Réunion du CC du 9/10/99

A l'écoute de nos partenaires

Le Ministre rencontre les pisciculteurs du Centre-Ouest et du Sud-Ouest

Le ministre délégué à la production animale de la Côte-d'Ivoire a rencontré les pisciculteurs du Centre-Ouest et Sud-Ouest le 26 août dernier à la salle des fêtes de la mairie de Daloa. Au menu de cette rencontre les préoccupations propres au paysan, les difficultés rencontrées dans leur profession, la collaboration avec le PPCO, au total comment les pisciculteurs vivent-ils leur activité.

Ils étaient au nombre de 260 à 300 à prendre d'assaut très tôt ce jeudi 26 août matin la salle des fêtes de la mairie pour ne pas se faire raconter l'événement. En effet c'est la première fois qu'un ministre de la République vient s'entretenir avec les producteurs directs de la pisciculture depuis que le PPCO existe.

C'est après une visite de terrain du ministre chez les pisciculteurs Dosso à Daloa en périurbain et Ernest Belly à Gonaté en rural que la réunion proprement dite débuta par l'allocution de l'adjoint au maire de Daloa. Celui-ci tout en se réjouissant de la visite du ministre lui souhaita un très bon séjour dans le Centre-Ouest et dans la cité des antilopes.

Prenant la parole par la suite, le chef du Projet M.Bamba Vakaramoko souhaita la bienvenue à l'hôte et précisa l'aspect technique du projet et sa démarche avant de donner la parole aux représentants des pisciculteurs. Ils furent deux à s'adresser au nom de leur camarade au ministre. Le premier Samuel Kouassi dans un discours sobre à remercier d'abord le ministre pour avoir penser à eux avant de s'inquiéter pour l'avenir car selon lui il aurait appris que le Projet devra prendre fin. Le deuxième orateur des paysans quant à lui, a égrené les doléances et problèmes rencontrés par la profession. Six points sont dénombrés. Ils sont entre autre le problème d'octroi de crédit, le nombre insuffisant de

passage des A-CP, la construction d'un centre de formation, le problème d'écoulement de leur produit et les dégâts causés par les bœufs d'autrui et qui n'ont jamais trouvé de solution auprès des autorités politiques et judiciaires.

Le ministre Kolou Bi répondant aux sollicitations des pisciculteurs a montré l'importance de l'activité piscicole d'entrée de jeu et ensuite salua la performance des producteurs piscicoles du Centre-Ouest. "Pour un financement de 790 millions avec un objectif de 100 pisciculteurs à installer pour 100 tonnes de poissons. Les résultats sont très encourageants. Les 427 pisciculteurs ont été installés et 147 tonnes de poissons produits. Mieux les pisciculteurs sont en train de s'organiser (aménagistes, installation d'autres) ce sont là des performances à saluer." commente-t-il et d'ajouter "les ivoiriens doivent prendre les initiatives votre exemple doit servir à beaucoup. Il se dit que le projet va s'arrêter, je dis non, compte tenu des résultats nous devons pérenniser ce résultat. Le chef de mission m'a exprimé toute sa satisfaction. Aussi a-t-il été décidé qu'une deuxième phase de projet va avoir lieu. Mieux ce nouveau projet s'étendra au Sud-Ouest." Le ministre a également demandé au pisciculteur de s'organiser : "organisez-vous, apprenez-vous même à assurer l'encadrement. Si vous êtes bien organiser c'est à vous de faire connaître vos produits.

Pour conclure le ministre a dit aux pisciculteurs réunis qu'ils examineront leurs problèmes en profondeur. Le ministre a demandé également au projet de réexaminer certaine démarche pour ce qui concerne surtout les prêts. Il est à noter qu'étaient également à cette cérémonie Le Secrétaire Général de la préfecture de Daloa, le Directeur Général de l'ANADER,, le Sous-Directeur de l'Aquaculture et des Pêches, Le Directeur Régional du ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales et les deux pisciculteurs français envoyés par la Région Centre en visite chez leurs homologues ivoiriens.

Interview de Philippe REMI (service de la Coopération française)

Philippe Rémi travaille au service de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France en Côte-d'Ivoire. C'est sa structure qui finance le Projet Piscicole Centre Ouest depuis 1992. A la faveur de la mission AFD en juin dernier l'APDRA l'a rencontré pour connaître ses impressions à la veille de la fin du Projet.

“Un projet qui accompagne le développement est très rare. Ici, il n'y a pas de modèle imposé ceci il

faut le maintenir. L'aménagement est payé par le paysan, cela montre bien que le paysan est intéressé. Cette partie d'autofinancement est très importante. Ceci fait qu'il n'y a pas d'apport financier extérieur c'est bon signe, il faut le maintenir. Il faut aussi que les pisciculteurs se structurent pour constituer une organisation plus forte. Qu'ils mettent en place les moyens de se rencontrer et travailler par petits groupes. Pour cela, il faudrait qu'ils aient la même démarche utilisée pour les aménagements au niveau du groupe. En conséquence les relations entre l'APDRA-CI et les producteurs piscicoles doivent être clairement définies. Concernant votre journal, je ne l'ai pas encore lu entièrement mais l'article sur le nouvel aménagiste Bakary Konaté m'a plu. En tout cas le ton de cet article est bon.”

Recherches et Techniques piscicole

la reproduction de la Carpe Chinoise à la station de recherche de Gagnoa en 1999.

En ma qualité de pisciculteur professionnel j'ai eu le privilège d'accueillir sur ma ferme 1 200 alevins importés du Maroc. En marge de l'introduction dans le contexte national les chercheurs ont manifesté leur mécontentement. Plusieurs rencontres ont eu lieu pour en discuter avec les chercheurs avec la participation de certains pisciculteurs. En définitif Marc Oswald (responsable en son temps du volet recherche développement) et le PPCO ont réussi à sensibiliser les ichtyologistes ivoiriens à une franche collaboration pour pouvoir garder ces poissons. Des visites des équipes vétérinaires ont eu lieu et les poissons ont été distribués aux pisciculteurs pour évaluer la croissance. Les résultats de cette croissance ont été encourageants

et il fallait donc aborder l'épineux problème de la reproduction. Tout comme le silure ces carpes ne se reproduisent pas en étang il faudra donc pratiquer une reproduction artificielle à savoir faire mûrir les géniteurs en les piquant mettre le sperme des mâles sur les ovules des femelles surveiller les œufs et enfin les alimenter jusqu'à ce qu'ils soient à l'abri des prédateurs pour être mis en polyculture. En octobre 1997 ce fut la première reproduction artificielle à la station de recherche de Gagnoa par deux stagiaires en DAA halieutique : Hélène Dessekre et Florence Hinault à l'ENSA de Rennes (France). Environ 3 000 alevins de 7 grammes ont été vendus à 50 Frs l'unité à des pisciculteurs. La majeure partie de ces alevins sont morts à cause des aléas climatiques et des manipulations. Le reste de cette génération servira de géniteurs quand elles seront matures. Juillet 1999 j'ai encore le privilège d'être stagiaire à la station de recherche avec pour thème : expérimentation sur la reproduction de la carpe chinoise. J'ai donc participé à deux reproductions. Pendant la première 45 000 larves ont été obtenues un mois après l'étape d'alevinage nous avons 18 000 alevins de 1.9 grammes de poids moyen soit un taux de survie

ce 40%. La seconde reproduction s'est effectuée le 31/08/199 en la faveur des burundais en visite à la station. 136 000 larves ont été obtenues ont été obtenues avec 2 femelles induites soit en moyenne 68 000 larves par femelle. Avec ces différentes reproductions je pense que la station peut arriver à satisfaire le besoin des pisciculteurs qui se demandent quand est-ce ils pourront enfin en acheter et à quel prix ? A propos de cette question pertinente je voudrais profiter des colonnes du journal APDRA pour lancer un appel au Conseil Consultatif qui est censé représenter les pisciculteurs à réfléchir et proposer des

solutions quant à la vente de ces alevins. Le seul problème de la carpe chinoise reste donc la reproduction. Vivement donc que la recherche nous oriente vers les techniques de reproduction selon la possibilité des pisciculteurs isolés afin que nous nous y spécialisions à l'instar de nos collègues asiatiques.

Amicalement

Katye Théodore Stagiaire à la station de recherche de Gagnoa. Avec la collaboration de Brice Zagbayou et Charles Baya

☆☆☆☆

Témoignages et interviews

Sehidou Yéo : "seuls les filets de 6 mm augmenteront de prix "

Donner une réponse aux doléances de Dioulo Zougamé parues dans notre dernier numéro. Parler de ses futurs projets dans le domaine piscicole, de l'encadrement actuel pour Daloa ville et faire des propositions quant à l'évolution de la pisciculture ont été le but de la visite de Séhidou Yéo monteur de filet à Daloa a rendu à notre rédaction le 24 septembre 1999 dernier. Entretien.

APDRA : quel est l'objet de cette visite ?

Séhidou Yéo : je suis venu donner la réponse du vieux Zougamé d'un. ensuite parler des prix des filets, de mon projet concernant la construction d'un atelier de montage de filets. Aussi de l'organisation de la pisciculture à Daloa.

APDRA : Quelle réponse voulez-vous donner à Zougamé ? De quoi s'agit-il ?

S Y : dans le précédent numéro de l'APDRA Zougamé me suppliait de faire une réduction sur le prix des filets que je monte. Je voudrais lui dire que j'ai compris son message. J'accepte donc de faire des sacrifices pour ne pas augmenter les prix. Cependant mon problème c'est l'augmentation du prix de la nappe. Voyez-vous

tout a augmenté aujourd'hui sur le marché national, la carburant, le transport et quoi d'autre encore... Mais pour Zougamé je ferais ce sacrifice en acceptant de perdre.

APDRA : Quelles sont les mesures prises alors ?

Séhidou Yéo : Seuls les filets de 6 mm de 14,70 mètres de long augmenteront de prix. Je les ferai désormais à 55.000FCFA au lieu de 51.000F. Le reste je vais maintenir les anciens prix.

APDRA : Mais Séhidou, tu es souvent parti pour d'autres travaux. En tout cas les pisciculteurs ne vous trouvent pas souvent en place et pourtant ils arrivent de très loin ? Que faites-vous dans ce sens ?

Séhidou Yéo : Pour le moment, je suis sur un projet d'installation. Je suis en train de réfléchir à comment faire un atelier et mettre une personne en permanence pour s'occuper des pisciculteurs au cas où je ne serais pas présent. A ce titre je demande aux pisciculteurs de faire des bénédictions pour que l'APDRA-CI ou le projet puisse m'aider dans ce sens. Dans les prochains numéros du journal je donnerai un numéro de téléphone qui sera entièrement à la disposition des pisciculteurs pour les commandes de leurs filets.

APDRA : n'y a t-il pas d'autres choses pour lesquelles vous êtes ici ?

Séhidou Yéo : il y a l'encadrement des pisciculteurs de Daloa. Je trouve que l'encadrement dans la ville de Daloa est faible. Les gens n'arrivent plus sur nos sites. Ils ne pensent plus à nous organiser. Ceci fait que les pisciculteurs de Daloa ne collaborent plus entre eux. C'est pourquoi la pisciculture est en déclin à Daloa. Le projet doit chercher à réunir les pisciculteurs de Daloa.

APDRA : Pensez-vous que ce soit au projet de vous réunir pour vous organiser malgré les formations, les conseils qu'ils vous ont donnés déjà ?

Séhidou Yéo : En tout cas un appui du projet dans ce sens encore ferait plaisir aux pisciculteurs de Daloa. A l'APDRA-CI, il était dit que l'Association a été créée pour un échange d'idée. Mais ce n'est pas ce qui se fait. Nous n'avons jamais su avec qui il faut discuter réellement. Nos idées restent dans le noir et se perdent après.

APDRA : le journal a été créé pour vos idées et vos échanges ou bien ?

Séhidou Yéo : oui mais regardez avec mon idée de création d'atelier, je n'ai pas vu quelqu'un de l'APDRA-CI qui m'apporte appui. On ne peut pas toujours attendre les réunions pour débiter dans ce cas, on oublie ses idées.

Boussou Alexis s'exprime sur le prix des filets et l'organisation des pisciculteurs de Daloa

Boussou Alexis est aménagiste de Daloa. Il est aussi pisciculteur sympathisant. Le mois de juillet dernier il est passé nous voir à la rédaction de l'APDRA pour faire des propositions sur les filets et parler des problèmes de sa zone.

“ Je commencerai par les filets le problème au niveau des filets c'est le prix la fourchette entre quarante mille (40 000) et cinquante mille (50 000) nous arrange. Aussi le filet idéal est le 14mm en tout cas il fait tout en même temps

APDRA : Quelle proposition pourriez-vous faire alors ?

Séhidou Yéo : Je voudrais simplement dire au PPCO et à l'APDRA-CI que l'essentiel n'est pas de faire nombreuses installations de pisciculteurs mais, plutôt entretenir le peu qui existe. Ils ont installé beaucoup de pisciculteurs à Daloa qui ont abandonné au lieu de continuer à installer ailleurs il faut s'occuper de ceux qui font in effort aujourd'hui, pour qu'ils n'abandonnent pas qu'ils puissent faire la pisciculture très bien.

APDRA : C'est tout ?

Séhidou Yéo : Non. J'aurais bientôt un portable. Je donnerai le numéro dans les prochains numéros de l'APDRA. Pour le moment les pisciculteurs doivent se contenter de l'ancien numéro qui est le 78-21-38. Je salue tous les pisciculteurs du Centre-Ouest et du Sud-Ouest, particulièrement mon papa Dioulo Zougamé.

☆☆☆☆

quitte à réduire la longueur jusqu'à vingt (20) mètres cela peut arranger les pisciculteurs. Je le dis parce qu'à moins de vingt mètres il sera difficile de travailler avec car il faut repasser plusieurs fois le filet et ceci fatigue les poissons surtout pour un sexage. Le deuxième problème que j'aimerais soulever est relatif à l'organisation des pisciculteurs au niveau de Daloa étant donné que nous à Daloa n'avons pas de conseiller n'est-il pas possible de trouver un intermédiaire en attendant les prochaines élections au niveau du CC ? Après les réunions du CC nous n'avons personne pour nous informer des décisions prises à part le journal et là encore il faut attendre six mois pour être au courant de certaines nouvelles. Nnous voudrions donc avoir une personne qui soit une tête de pont et qui nous informera après les réunions.”

☆☆☆☆

Lamoussa, aménagiste de Sinfra-Senoufo : “ Il faut me faciliter l'accès à la lunette ”

“ Je me nomme Lamoussa OUATTARA. Je suis aménagiste à Sinfra Senoufo. Je viens par cette note vous parler des difficultés que je rencontre dans l'exercice de mon travail et des propositions nouvelles dans le cadre de ce métier aux responsables du Projet Piscicole Centre-Ouest (PPCO) et de l'APDRA-CI.

J'aimerais qu'une lunette soit donnée à Drissa KONE dans ma zone. Et pour cause. En effet j'ai des difficultés à obtenir celle dont Moustapha DIABAKATE détient la garde. Ce n'est pas parce que Moustapha refuse de me donner la lunette mais il n'est pas souvent facile de trouver Moustapha en place. Ceci fait que je perds des jours de travail car en son absence je ne peux prendre la lunette. Aussi des pisciculteurs me traitent-ils d'homme qui refuse de faire leurs piquetages. Pour éviter donc ce désagrément je demande au projet et l'APDRA-CI de confier une lunette à Drissa KONE qui est aussi membre du CC (Conseil Consultatif). Aussi je pourrai bien faire le travail à tous moments voulus, des pisciculteurs.

Si cela n'est pas possible je demande également aux responsables du Projet et de l'APDRA-CI d'en parler à Moustapha DIABAKATE. Pour qu'il sache que les jours où il s'absente je perds des jours de travail ! J'aimerais aussi que les responsables piscicoles fassent comprendre aux pisciculteurs que la prospection fait parti intégrant du travail de l'aménagiste. Je le dis parce qu'il y a des pisciculteurs qui ne considèrent pas la prospection comme travail. Il faut que les pisciculteurs sache que la prospection est un travail tout comme le piquetage. Et en tant que tel elle est aussi rémunérée.

Souvent lorsqu'un pisciculteur me demande d'aller voir un bas-fond et que je fais la

prospection. Si le dénivelé n'atteint pas celui recherché pour la confection d'un barrage on ne me paye pas. Ceci je l'ai vécu avec Samuel KOUASSI à Progris chantier. Et j'ai payé moi-même mon transport aller-retour.

Je fais les piquetages à 5 000 Francs CFA depuis mai je compte augmenter à cause de la prospection à 6 500 Francs CFA. Parce que 5 (cinq) ans de prospection on ne peut faire de piquetages. Pour tout ceci je compte faire désormais :

- Une prospection Sinfra à 2 500 Francs CFA.
- Une prospection et en même temps le piquetage à 6 500 Francs.
- Et le piquetage seulement à 5 500 Francs CFA dont les 500 (cinq cents francs) Francs pour l'appareil et les 5 000 Francs pour moi-même.

J'aimerais en plus demander quelque chose aux responsables du projet. Est-ce que si je fais deux piquetages de barrages pour une seule personne dans la même journée, faut-il payer deux fois les 500 (cinq cents francs) pour la lunette ? Parce que c'est cela qu'on me demande ici”.

Propos recueillis par
KIESSE BI BAYA Charles

NDLR : Pour la gestion de la lunette c'est 500(cinq cents francs) par piquetage. Aussi si vous faites deux piquetages pour une personne dans la même journée c'est donc deux fois 500 (cinq cents francs) que vous devez payer. Donc le responsable à qui la lunette a été confiée n'a pas tort de te dire de donner deux fois 500 francs.

☆☆☆☆

Lamoussa “ Je suis prêt à renouveler l'expérience avec le projet à condition que les pisciculteurs soient ordonnés ”.

Depuis un moment le projet sollicite le concours

de certains aménagistes pour faire des piquetages dans des zones. Lamoussa OUATTARA fait parti de ceux-ci. Nous l'avons rencontré à Zaïbo dans la semaine du 11 au 17 octobre. Entretien.

APDRA : Lamoussa vous êtes beaucoup sollicité par le projet pour faire des piquetages dans des zones. Comment trouvez-vous l'expérience que vous êtes entrain de vivre ?

Lamoussa : Bien. Je suis très content de cette initiative prise par le projet. Mais ce qui a été décourageant c'est la première fois où j'avais été sollicité pour des piquetages à Zéréguhé et à Zadihoa.

APDRA : Qu'est-ce qui n'a pas marché là bas ? A Zéréguhé.

Lamoussa : Les pisciculteurs ne sont pas restés avec nous pour travailler. Les uns qui étaient là n'ont rien fait non plus pour qu'on travaille. Ils ont pensé que c'est nous qui allions nettoyer les places pour pouvoir travailler. Et comme les sites n'étaient pas nettoyés on n'a pu rien faire comme travail.

APDRA : Mais ici à Zaïbo et Noguesskro c'est le contraire ?

Ici on a bien travaillé. Leur défaut ils ne connaissent pas encore l'importance de la pisciculture. Ceux qui ont pu travailler avec moi ont bien fait mais ils doutent. Il ne sont pas encore sûrs qu'ils vont gagner de l'argent là dedans. Ils pensent que les premiers poissons à vendre reviendront au projet. Je leur ai expliqué que le projet n'a rien avoir avec tout cela et que les poissons qu'ils auront sont pour eux-mêmes.

APDRA : Comment as-tu été reçu dans la zone de Zaïbo ?

J'ai été bien reçu. Je n'ai pas eu de problème. Cela fait deux fois que le PPCO me sollicite. A Zéréguhé les pisciculteurs ne sont pas restés avec nous. Djénéba et moi. Ceux qui sont resté et travailler avec nous ne nous ont pas nourri. Lorsqu'il faut aller faire les rares piquetages que nous avons eus là bas ils ne nous accompagnent pas - ici à Zaïbo ça va.

APDRA : Es-tu prêt à renouveler ces expériences ?

Lamoussa : Oui si les pisciculteurs chez lesquels on nous envoie sont ordonnés. C'est à dire dans leur zone ce que leur chef dit tout le monde suit. S'il son bien en groupe et s'il y a l'entente dans le groupe où le projet m'envoie en tout cas je suis prêt.

APDRA : Tu as concrètement fait quoi dans la zone de Zaïbo ?

Lamoussa : J'ai fait les piquetages de trois barrages et deux étangs intérieurs. Il y a un barrage donc le site ne peut accueillir un étang intérieur. C'est pourquoi il y a trois barrages et deux étangs intérieurs piquetés.

APDRA : Les gens pensent que tu es le meilleur des aménagistes formés de ta génération. Quel est ton secret ?

Lamoussa : D'abord j'ai aimé le travail d'aménagiste avant de venir à la formation. Pour cela je me suis entraîné avec Rassak. Ceci m'a fait progresser. En tout cas Rassak m'a pris à faire les piquetages d'étang. Mais ce que j'ai appris à faire dans les étangs je ne peux le faire aujourd'hui dans les barrages. Je maîtrise plus les barrages que l'étang.

APDRA : Comment ?

Lamoussa : L'étang est difficile. Il y a trop de calcul dans l'étang. Ce n'est pas facile. Je peux faire deux piquetages de barrage en une journée mais un étang je prends plus de temps.

APDRA : Quel appel peux-tu lancer à l'endroit du projet ?

Lamoussa : Chez nous lorsque tu vas faire un piquetage que tu transportes une lunette les gendarmes te posent trop de questions. Si nous pouvions avoir un papier qui montre ce que nous allons faire effectivement nous serons contents. Dans notre zone Sinfra-senoufo on n'a pas de lunette pour avoir la lunette il faut venir à Sinfra ville chez DIABATE. Souvent il n'est pas là. Et faire des allers et retours sans rien fatiguer. Si le projet pouvait confier une lunette à Drissa KONE le conseiller, ceci me ferait plaisir. Voyez vous il y a des pisciculteurs de Lamedougou qui ont de piquetages. Et ils me sollicitent beaucoup. Alors j'aimerais qu'on confie une lunette à Drissa notre conseiller.

APDRA : Le dernier mot.

Lamoussa : Je parlerai de moyen de déplacement. Il y a de longues distances à parcourir pour faire un piquetage. Et c'est fatigant. Je suis allé faire un piquetage derrière Progrès chantier. Le piquetage a débuté à douze heures et on a fini à 18 heures. Le retour était pénible pour moi.

Ramatoulaye : Des tortues à la place des Tilapias

“Partie sanglante... donc c'est des tortues que j'élevais depuis des mois. Dja ha ha ha c'est elles qui bouffaient tous mes sons.” Ces tristes propos sont de Porgo Ousmane pisciculteur à Ramatoulye un village situé à une quarantaine de kilomètres de Daloa. Il les a tenues le 9 septembre 99 dernier à la fin d'une pêche de contrôle effectuée par l'A-CP Moussa dans son barrage. Pêche devant servir de formation à la polyculture et aux différentes espèces que l'on peut élever.

Le vieux Porgo était triste ce jour-là. Et pour cause, devant ses pairs du groupe de formation, l'on venait de sortir de son barrage de 15 ares, 18 tortues à la place de 275 Tn tout venant et 27 alevins d'hétérotis qu'il a mis trois mois plutôt.

Donc je voudrais que celui qui vient me chercher prenne des précautions pour que j'arrive vite. Soit peut louer une voiture pour moi ou bien s'arranger pour que j'arrive très vite. Au total paye mon transport. Je ne saurai terminer sans féliciter Nogueskro. Ils ont bien l'envi de faire de la pisciculture – mais ils doutent.

*Propos recueillis par
KIESSE BI BAYA
Charles Ferdinand*

☆☆☆☆

Pourtant le rêve du sexagénaire était d'être le premier producteur de poisson dans cette zone. Cinq (5) tours de senne de 14mm de 28 mètres ont suffi pour que ce rêve s'envole. C'est aussi des semaines de travaux de dure labeur qui ont été remis en cause. Comment en est-on arrivé là ? C'est le fils de Porgo Ousmane qui a tenté d'expliquer ce “drame” : “ au début des travaux et de l'empoisonnement nous avons trouvé des tortues sur le site. Mais nous ne nous sommes pas préoccupés... nous n'imaginons pas que des tortues pouvaient être des prédateurs pour les poissons. Vraiment que nous avons été ignorants et négligents...”

“Rien de façon scientifique, ne dit que ce sont les tortues qui ont “manger” ses poissons. Même si ce mercredi là l'on a pêché des tortues avec des alevins de Tn dans leur bouche. Mais pour éviter de telles situations les producteurs piscicoles doivent désormais prendre des précautions avant d'empoisonner. Oh quel gâchis !

Une lettre de Brice Zagbayou

J'ai lu bout à bout l'article relatif à l'alimentation au tourteau d'arachide publié dans le journal N°4 datant du mois de mai 1999. Pour ce qui est du tourteau, avec l'assistance de dame Flé Edwige, dans le courant de l'année 1997 j'ai essayé l'expérience qui suscitera à grand-chose. Pour une superficie de 16 ares (soit 1 600 m²) journallement je donnais 18kg de farine basse mélangée à 6kg de tourteau de coton et 320 grammes d'urée pour la fertilisation. Je déduis que le taux de croissance de mon cycle prenait une allure prépondérante mais j'ai renoncé à cette méthode de nutrition parce que le sac de 50 kg de tourteau de coton vaut environ 9 000 FCFA.

En ce qui concerne l'introduction de la reproduction artificielle du silure c'est une bonne initiative cela permettra aux pisciculteurs d'avoir une assimilation ou une notion d'ichtyologie pour connaître les termes comme disséquer biopsie hypophyse...

La collaboration entre pisciculteur et APDRA-CI est-elle au beau fixe ? Comment et quand est ce que le processus de développement de la profession piscicole atteindra son objectif si on travaille isolé sur sa ferme sans soutien financier ? Ici en zone périurbaine le "travail" est en stagnation. L'expression est peut-être acerbe mais c'est la réalité du terrain on n'y peut rien. Il est important que chacun fasse interpellier sa conscience face à cette carence qui freine quelque peu l'évolution sinon le progrès de la pisciculture.

Pourquoi le PPCO en son temps refusait systématiquement de délivrer des attestations d'encadrement et suivi aux pisciculteurs ? comment alors une banque ou une mutuelle de crédit agricole peut-elle aider les pisciculteurs ? A l'état actuel des choses l'heure n'est plus à la tergiversation, aux propositions mais aux plutôt aux actes concrets pour la sauvegarde de notre corporation. A l'aide d'une subvention ou d'un préfinancement. De corps et d'âme les pisciculteurs relèverons le défi en sortant la pisciculture de la stagnation.

Pour terminer je voudrais tout juste faire une parenthèse la carte de pisciculteur sympathisant a

été confectionnée sur un carton qui n'est pas résistant et puis le format est carré plutôt que rectangulaire moi personnellement j'aurai préféré que la présentation de la carte soit un tout petit peu amélioré en version badge.

A l'un de ces jours !

Zagbayou Brice
BP 1343 Gagnoa. tél. 77/22/99

P.S ichtyologiquement parlant je voudrais poser trois questions à la rédaction APDRA qu'il m'est difficile de comprendre 1) combien d'alevins comptent une boule d'hétérotis ? 2) pourquoi faut-il toujours disséquer l'hétérotis pour distinguer le mâle de la femelle ? 3) La biopsie n'est-elle pas praticable sur cette espèce ?

Des burundais à l'école dans le Centre-Ouest

C'est pour compléter leur acquis technique aux techniques piscicoles reçus en France au pays de Marc Oswald que deux burundais ont effectué une visite auprès de l'APDRA-CI pour recevoir une formation pratique sur le terrain. Ceci s'est déroulé dans le mois de juillet dernier.

Dès leur arrivée, précisément le 12 juillet, en compagnie de Christophe François, un ancien VEM à l'appui à la professionnalisation du PPCO, les responsables et animateurs de l'APDRA-CI se mobilisèrent pour leur rendre ce séjour agréable. Tout commença par la présentation de l'APDRA-CI et de sa démarche d'intervention en milieu rural.

Pour cet apprentissage les hôtes burundais ne se sont pas ennuyés. Aussi ont-ils eu droit à des manipulations des outils de travail en salle. L'initiation à la lunette topo, l'outil essentiel pour l'aménagement fut fait. De la mise en station aux calculs des dénivelés en passant par des lectures, les estimations de surface avec la boussole et les calculs des distances. Le tout soutenu par des exercices pratiques devant le bureau de l'APDRA-CI.

En tout cas tout un programme digne d'une formation piscicole qui se prolifera dans les différentes zones rurales du projet piscicoles. D'abord par la construction d'un système de vidange, du montage au démoulage sur la ferme de Seri Tho à Bekipréa. Sans compter les séances de piquetages de barrages et d'étangs de service avec les A-CP Rassak et Dramane à Bahompa dans le canton Zedi et à Zéréguhé. De même les techniques de pêche, de sexage et de manipulation de poissons furent suivies à Sinfra Sénoufo.

Malgré ce calendrier chargé un temps fut réservé pour présenter à ces apprentis piscicoles un outil de travail qui rentre dans la production : le filet. Ses différents types, les réflexions et les innovations sur ce matériel sans oublier les problèmes que l'on rencontre autour de ce matériel.

A la station de Gagnoa, les visiteurs continueront à apprendre les techniques d'élevage. Surtout la

reproduction artificielle depuis l'injection des femelles jusqu'à l'éclosion.

L'APDRA-CI n'a pas manqué également de leur parler de son succès qui repose surtout sur la collaboration et les échanges avec les pisciculteurs. Dans cette optique le Conseil Consultatif leur a été présenté. Et pour dire qu'ils ont assimilé les conseils, les hôtes de l'APDRA-CI sont allés voir le pisciculteur Wab pour comprendre la reproduction des hétérotis dans les étangs.

Au cours de leur séjour en Côte d'Ivoire, Renova et Evariste ont visité un autre type de Projet piscicole, Le Projet Bad-ouest à Man.

Nos deux stagiaires sont retournés chez eux confiants.

Par Kiese Bi Baya Charles Info: Niamien Thimoté

Nouvelles du Conseil Consultatif et de l'APDRA-CI

Procès Verbal de la réunion du CC du 28 juin 1999

Salle de la Fonction Publique de Gagnoa

Liste des participants :

Forgo Yaya (CC Gnatroa)
Diabakaté Moustapha (CC Sinfra ville)
Touré Djénéba (CC Guéyo)
Koné Drissa (CC Sinfra Sénoufo)
Gnahoua Cyprien (CC Gagnoa)
Babo Rabe Raphaël (CC Guéyo)
Kouakou Kouassi Samuel (CC Proгри)

Coulibaly Dramane (APDRA-CI)
Guiria-Flé Edwige (APDRA-CI)
Adebouni Rassak (PPCO)
Glasser Frédéric (APDRA-CI)
Kiese Bi Baya Charles (PPCO)
Trellu Pierre (PPCO)
Oswald Marc (APDRA-F)

Ordre du jour :

Les problèmes de filet
La caisse
Les calendriers
Les alevins de Tilapia
L'organisation du CC (sa représentativité)
La caisse des lunettes
La distribution des journaux
L'avancement du Projet
Le contrat Carpes Chinoises
Le compte rendu de la mission AFD
Le problème des aménagistes.

la mission AFD

Selon les propos de Dramane Coulibaly, président de l'APDRA-CI, les missionnaires sont satisfaits du travail accompli par le Projet Piscicole Centre Ouest (PPCO). Ils ont été émerveillés par la démarche et par le fait que certains pisciculteurs installaient d'autres.

Il a été dit aussi le ministre chargé de la production animale est partant pour l'AFD. Philippe Rémy de la coopération qui était réticent au départ a donné son accord pour maintenir la dernière phase du PPCO à la condition qu'un protocole d'accord soit signé entre l'état ivoirien et l'AFD. En somme tout le monde institutionnel est partant.

Néanmoins souligne Marc, les bailleurs de fonds ne peuvent pas financer la mise en place d'une profession. Il reste à trouver d'autres partenaires pour aider à la structuration (on a l'accord du CCFD mais ce n'est pas suffisant). la profession (organisation structuration) qui pour lui est important dans la marche d'un projet surtout lorsqu'on a 2 000 (deux mille) pisciculteurs à installer et 1 000 (mille) tonnes de poissons à produire.

Sur ce même point, il a été souligné que l'APDRA-CI devra s'engager à faire une écloserie de Carpes chinoises et réfléchir ensemble avec les partenaires sur le prix des alevins.

De même Marc donna les raisons de l'absence de la mission AFD chez certains pisciculteurs qui devraient être visités.

La caisse

Le point suivant abordé fut celui de la caisse du CC fait par Edwige. Selon elle du 22 avril au 27 juin 1999 la caisse a eu comme entrée 21 175 francs répartis comme suit :

Avril : 6 625 francs

Mai : 13 000francs

Juin : 1550francs

Les sorties qui concernent surtout les frais de réunion se résume comme suit :

Transport + repas : 71 450francs

Hôtel : 17 500francs

Divers : 1000francs

*Photocopies du journal : 144 000francs

soit un total de 233 950francs.

Les calendriers

Certains membres du CC en particulier Diabakaté Moustapha a demandé qu'on change le format actuel du calendrier, il le voudrait large et dur comme les calendriers qu'on a l'habitude de voir sur le marché. Après discussion il a été proposé de se renseigner sur le coût d'un tel calendrier et en parler à la prochaine réunion. La proposition a été faite également de produire plus de calendrier et vendre le surplus à des personnes hors de la profession. Dans cette optique Frédéric Glasser a proposé la participation des pisciculteurs à la confection d'un tel calendrier.

Charles et Edwige sont chargés de faire une prospection quant à la confection d'un calendrier plus grand et plus large. Toutefois accord a été pris pour réfléchir et essayer.

A cet effet Edwige a tenu à rappeler aux pisciculteurs présents d'être à jour de leur cotisation de l'année. C'est ici que Diabakaté a émis le vœu qu'on leur envoie la liste des sympathisants qui ont déjà cotisé pour l'année.

La caisse des lunettes

Charles a fait le point des soldes des lunettes des différentes zones qui en possèdent.

Guéyo-Tagbayo : 2 500f

Guéyo-Kossoyo : 1 000f (déjà donné à Edwige)

Bientokro (plus de lunette)

Luenoufla : 4 000f chez le président

3 500f chez Moussa

Sinfra : 3 500f

Oupoyo : solde nul (pas encore de piquetage)

Méagui : 2 500f

Bahompa : 3 500f.

Soit un total de 22 000 francs.

Comment relever ces différents soldes c'est la question débattue au cours de ce point. Pour finir il est ressorti que les zones où il y a un conseiller celui-ci ramène le solde de sa zone. Charles se chargera des zones où il n'y a pas de conseiller.

Contrat Carpe Chinoise

Sur ce chapitre à la demande du président de l'APDRA-CI, la liste de tous les pisciculteurs qui ont reçu les carpes chinoises a été donnée. Mieux les raisons de la non vente des alevins de 1998 ont été précisées. Pour ce qui concerne la zone du Sud-Ouest, il a été décidé que les 135 alevins restent chez Robert en attendant la redistribution à venir.

Formation silure

Il a été déploré par Glasser qu'aucune candidature n'a été déposée. La majeure partie des zones choisies n'ayant pas été informée. A ce sujet Marc a réitéré au membre du CC d'informer les sympathisants après une réunion des décisions prises.

Les filets

Drissa a posé le problème du filet dans sa zone, après discussion il est ressorti qu'il fallait :

Recenser les besoins en filet, les différentes mailles et les remonter.

Programmer ensuite une formation en montage de filet où chacune des zones va monter son propre filet.

Il a été demandé que Thimoté fasse un devis pour le filet et si les pisciculteurs sont intéressés les recenser et faire une formation. Cependant il a été proposé de faire venir Sehidou pour exposer ces coûts.

Au cours de ce chapitre sur les filets il a été une fois de plus demandé au membre du CC d'effectuer un contrôle de qualité sur les nouveaux filets à savoir vérifier les écartements, les longueurs de plomb etc..

Les alevins de Tilapia

Le manque d'alevins chez les pisciculteurs pour empoissonner leur eau a été souligné au cours de ce point. L'une des solutions apportées par Marc a été de pêcher avec de petites mailles et la plus petite maille conseillée a été la moustiquaire. A ce sujet Marc a fait une formation sur la production d'alevins de Tn :

générateurs et utilisation de moustiquaire

1 mâle pour trois femelles et pêcher après 12 jours, mettre les alevins dans un étang sans parents et pêcher les alevins pendant cinq jours.

Cette formation a clos le débat sur les problèmes d'empoisonnement.

Les aménagistes

Il a tourné autour du problème des attestations posé par Djénéba. Selon elle, les aménagistes dont elle fait parti voudraient que le Projet ou l'APDRA-CI leur délivre une attestation après leur formation.

Après discussion, il a été décidé par les membres du CC que les 'bons' aménagistes auront leur nom dans le journal. Ils seront ainsi valoriser auprès des pisciculteurs. Les membres du CC discuteront à la prochaine réunion sur la liste des aménagistes à mettre dans le journal.

L'organisation du CC

Ce point ainsi que le résumé des activités de Charles ont été reportés à la prochaine réunion du CC fin septembre. Cette prochaine réunion se déroulera pendant deux jours à Gagnoa. La première journée sera consacrée aux grosses 'questions' et la deuxième aux petites questions.

Il a été décidé à cet effet que tous les moyens seront mis en œuvre pour que les douze membres du CC soient présents.

Les questions qui y seront débattues sont entre autres

-la préparation d'une liste de tous les sympathisants

- la caisse
- la formation filet
- la liste des aménagistes
- le contrat entre Sinfra Sénoufo e leCC
- l'évaluation de la distribution des journaux
- les nouvelles zones qui n'ont pas de représentant au CC.

fait à Daloa,

le 14 /09/ 99

☆☆☆☆

PV DE LA REUNION DU CONSEIL CONSULTATIF 01 au 02 octobre 1999

Lieu : *La salle de la Fonction Publique, Gagnoa*

participants :

BABO Raphael (Gueyo)
NEANTIEN Edouard Bale (Sinfra-ville)
DIABAKATE Moustapha (Sinfra-ville)
KONE Drissa (Sinfra-senoufo)
FORGO Yaya (Binitokro)
SODRA Beme (Okrouyo)
OUI BI BELLY Ernest (Gonaté)
TOURE Djénéba (Gueyo)
AFFY YAO Gaston (Zaguieta)
GNAHOUA Cyprien (Aboho Gagnoa)

Etaient aussi présents :

ADEBOUNNI Rassak (PPCO)
BAMBA Vakaramoko (PPCO)
COULIBALY Dramane (APDRA-CI)
GUIRIA FLE Edwige (APDRA-CI)
KIESSE BI BAYA Charles (PPCO)
TRELLU Pierre (PPCO)
MANGARA Moussa (PPCO)
NIAMIEN YAO Thimoté (APDRA-CI)
OSWALD Marc (APDRA-F)

Ordre du jour :

- **Le calendrier**
- **Connaissance des prix de revient de filet**
- **La liste des aménagistes**
- **Le problème de la Carpe Chinoise**
- **Le problème de crédit**
- **Une rubrique formation dans le journal**
- **Les moyens pour reconnaître la superficie**
- **Organisation du CC**
- **Le manœuvre de la station de Gagnoa**
- **La phase intermédiaire**
- **La caisse**

Le calendrier

Charles a fait un exposé sur le coût d'un calendrier tel que voulu par DIABAKATE. Finalement les conseillers n'ont pas trouvé nécessaire de produire ce type de calendrier. Ils ont opté pour l'ancien format.

Filet

Au cours de ce point Thimoté a fait un exposé sur le prix du matériel entrant dans la confection d'un filet.

Il est ressorti que les pisciculteurs ont l'envie de faire une formation sur le montage de filet.

Cependant comment faire pour qu'elle profite au Conseil Consultatif et qu'elle soit durable. Tel est le débat. En définitif les conseillers ont décidé :

- Que les pisciculteurs payent le voyage pour l'achat.
- Ensuite prévenir Thimoté.
- Le CC choisit les monteurs spécialisés capable de l'aider à suivre ces formations avec Thimoté sur les zones.
- De rediscuter aussi les prix avec Seydou le monteur de filet de Daloa.
- Pour ces formations la nourriture du formateur et des monteurs choisis par le CC est à la charge des pisciculteurs de la zone. Le transport est à la charge du formateur et des monteurs choisis.

Organisation du CC

Ce point a tourné autour de l'organisation des élections qui a lieu en décembre. Le rôle des futurs conseillers et de leurs représentant fut précisé.

Entre autre le conseiller doit :

- 1 - assister régulièrement aux réunions
- 2 - faire un compte rendu aux représentants dont il a la charge et diffuser les informations
- 3 - le conseiller doit sensibiliser les pisciculteurs à devenir sympathisant
- 4 - s'engager à développer la pisciculture dans sa zone. Tant dans la production que dans l'aménagement
- 5- être le porte parole des zones dont il a la responsabilité
- 6- être responsable du bon fonctionnement de la lunette topographique.

Quant au représentant il doit :

- 1- Prendre contact avec le conseiller ou l'APDRA-CI et diffuser les informations.
- 2- Sensibiliser les pisciculteurs à être sympathisant à l'instar du conseiller
- 3- Faire un compte rendu aux sympathisants de sa zone
- 4- S'engager à développer la pisciculture dans sa zone au niveau de la production comme dans l'aménagement

5- Etre le porte- parole de sa zone

6- Etre responsable du bon fonctionnement de la lunette topo de sa zone.

C'est ici qu'une vive polémique opposa les conseillers présents sur la liste des votants. Cette liste est-elle la liste de ceux qui sont à jour de leur cotisation de l'année à la date du 1^{er} octobre ou non.

Un consensus est trouvé. La date du 30 octobre est choisie pour clore la liste.

Le nombre de conseillers par zone est reparti comme ci :

- * Kossoyo-Gueyo-Tagbayoseriho okrouyo : 2 pisciculteurs
- * Djekro-Bientokro-Salifoudougou-Kangakro-Behibrokro-Yayakro : 2 pisciculteurs
- * Gonaté-Bonon-Gadouan : 1 conseiller
- * Luenoufla-Ramatoulaye : 1 conseiller
- * Sinfra ville –Sinfra Senoufo-Lamedougou-Zaguieta-Progri-Alloco : 3 conseillers
- * Zaibo-Belleville-Daloa-Zéréguhé : 1 conseiller
- * Zede-Gagnoa : 1 conseiller
- * Meagui-Opouyo : 1 conseiller

C'est après un débat houleux et un vote que ce découpage fut retenu.

Marc en profite pour réitérer aux conseillers qu'une sensibilisation doit être par tout fait sur le rôle du conseiller et de son représentant.

Il a été retenu également qu'une zone propose son représentant et qu'un sympathisant qui ne peut pas voter parce qu'empêché peut donner une procuration a un autre pour le faire a sa place. Le vote se fait par bulletin secret (dans l'enveloppe). Dans les zones où il y a plusieurs conseillers, les conseillers devront former une lote. La zone la plus centrale abrite les élections. Une date sera choisie à cet effet pour les élections. Les électeurs se déplacent à leur propre frais dans cette zone centrale.

Au cours de ce point Cyprien a posé le problème de critère et Raphaël lui a répondu que les rôles déjà précités suffisent pour imposer un critère aux élections futures.

Point sur le manœuvre de la station de Gagnoa

Madou qui travaille depuis mai sur la station et qui a donné satisfaction trouve que son salaire de l'ordre de 36 000 F est insuffisant. Selon Madou DIABAKATE lui aurait dit que ce salaire était prévu dans l'ordre de 40 000 Francs.

DIABAKATE s'est expliqué sur le problème. 7 conseillers ont proposé qu'on augmente ce salaire : concrètement Yaya a proposé une augmentation de 4 000 F, BELLY Ernest 1 500 Francs et AFFI Yao Gaston 2 500 Francs.

L'APDRA-CI qui a le dernier mot s'est prononcé par le canal de son président Dramane COULIBALY. Prenant la parole il refuse cette augmentation avant de rappeler au conseiller que le poste de manœuvre n'est pas proposé pour une durée indéterminée. Ce poste doit tourner d'une zone à une autre a une intervalle de 6 mois. Si Madou ne veut plus continuer, on demandera au CC de proposer d'autres personnes.

Yaya réplique, qu'en attendant que le CC trouve d'autres personnes il faudra augmenter Madou.

L'APDRA-CI, toute fois est restée ferme sur sa décision. Son président souligne cependant qu'à l'avenir le salaire peut augmenter mais en l'état actuel des choses il reste tel.

Le point dans le journal

Une rubrique formation dans le journal est souhaitée par DIABAKATE. Il aimerait que des chiffres sur l'empoisonnement et le contenu de certaine formation paraissent dans le journal. Raphaël à l'instar de DIABAKATE voudrait que des photos et dessins accompagnent les textes.

Les membres de la rédaction présents ont décidé de réfléchir à ces suggestions.

Le point sur la liste des aménagistes

Une liste des aménagistes compétents doit être fournie par les conseillers pour résoudre le problème d'attestation. Pour faciliter leur tâche dans le choix des aménagistes devant composer cette liste, ils ont demandé au projet et aux ACP de fournir leur avis. Cet avis est communiqué sur le tableau suivant :

Après le commentaire général de Marc sur le tableau Edouard qui est conseiller et aménagiste a contesté les notes qui lui sont attribuées.

BELLY Ernest a demandé qu'on reforme ceux qui ne maîtrise pas encore les aménagements.

Au moment ou Cyprien a souhaité qu'on publie seulement le tableau dans le journal, Raphaël propose de faire une liste des bons et des moins bons pour joindre au tableau et le publier.

Dans cet imbroglio Pierre demande au conseiller qui sont en même temps responsable de lunette dans les zones, veulent-il que tous les aménagistes utilisent la lunette ou interdisent certains. Mr BAMBA le chef du Projet précise le débat en demandant au conseiller ce qu'on fait du tableau.

Les représentants des sympathisants ont conclu a ce sujet de faire une liste des bons aménagistes, une liste de ceux a encourager et une liste de ceux qui vont faire leur preuve.

Le point sur la carpe chinoise

La bonne nouvelle : les poissons qui n'ont pas encore deux ans ont reproduit. Il était donc question de s'organiser pour la vente des alevins pendant la réunion du CC qu'une autre nouvelle, celle-ci, mauvaise est venu l'interrompre : les chercheurs ivoiriens pensent que la carpe chinoise est dangereuse pour l'environnement. Il faut donc supprimer et arrêter sa diffusion. Le Docteur Djobo Directeur par intérim de l'Aquaculture et des Pêches va demander des preuves aux chercheurs. Si ces preuves ne sont pas pertinentes alors la diffusion peut continuer.

Pour le moment elle est interdite. Cependant les recherches sur ce poisson continue à la station de Gagnoa. D'après Pierre, le Docteur Djobo aurait avancé que cette interdiction ne durerait pas longtemps seulement (1) un à deux (2) mois au plus.

Les conseillers au cours de la réunion ont demandé la démarche à suivre pour ne pas que le pire arrive à ce poisson quant à sa diffusion. Aussi ont-ils décidé de réfléchir sur :

- La faisabilité d'une pétition
- Un arbitrage international sur les questions des chercheurs
- Une demande des avis des scientifiques ou d'éleveurs de ce poisson.

Les alevins de la carpe chinoise devaient être vendus à 35 F l'un à la taille de 1 à 2 grammes.

Les pisciculteurs payent l'oxygène et les sachets devant servir au transport. La charge du sachet en oxygène à 500 F.

Aménagiste zone	Alexis Daloa	Pascal Belleville	Bakary Luenou-fla	Yaya Bientokro	Lasso Bientokro	Tidiane Behibrokro	Goré Zedi	Edouard Sinfraville	Lamoussa Sinfrasufo	Gaston Zaguiéta	Thomas	Djé-Neba Gueyo	Jean-Claude Gueyo	Jerome Meagui
Anime bien leur zone sur les questions d'aménagement	pas de zone	bien sur sa zone	mo-yenne				bien	Anime mal	Bien		?		Absent	Bien
La qualité du travail	Moyen	faible					Bon	Faible	Bien	Moyen Faible	bien	Bien pour barrage Moyen pour étang	Mauvais	En progrès
La disponibilité	Forte	Forte	Bonne	Très forte	Pas encore piqueté		Bonne à voir	Faible			Faible	Forte	Forte	Forte
Adhère à la démarche	Agit pour son compte	Oui	oui	bonne			oui	non	bien	?	oui	oui	?	oui
Aménagiste zone	Eugène oupoyo	Hilaire												
Anime bien leur zone sur les questions d'aménagement	Moyen	Bon												
Qualité de travail	N'a pas fait ses preuves	Moyen												
Disponibilité	Forte	Faible												
Adhère à la démarche	?	oui												

Le crédit

Il fut posé pour Yaya FORGO. Il l'a proposé pour que le CC réfléchisse sur l'obtention d'un crédit par les pisciculteurs.

Le projet et L'APDRA-CI sont prêts à réfléchir avec les pisciculteurs sur la mise en place des fonds pour faire du crédit aux sympathisants et aussi sur le recouvrement.

Pour Marc on ne peut envisager un crédit global.

Il faut donc penser à des crédits pilotes. C'est ici que Monsieur BAMBA , le chef du projet a Réexpliqué le crédit mutuel qui se passe dans le Nord de la Côte d'Ivoire à savoir que les pisciculteurs cotisent entre eux des fonds. Ce fond sort de fond de roulement ou peut être une caution auprès des banques pour l'obtention de crédit.

Monsieur BELL Y Ernest demande qu'à partir du moment où l'état ne peut pas donner du crédit, de même le projet et l'APDRA-CI ne sont pas en mesure de le faire, si les pisciculteurs ne peuvent-ils pas avoir une attestation qui les reconnaît comme pisciculteur afin de pouvoir négocier des crédits ailleurs. Une réponse affirmative fut donnée.

Raphaël interroge les conseillers sur leur capacité à réunir plus de dix millions pour servir de garantie aux crédits. Raphaël a demandé aussi à l'APDRA-CI si elle peut le faire pour les pisciculteurs.

Marc, en répondant à ces différentes préoccupations a réitéré que le Conseil Consultatif soit autonome financièrement. Pour lui tant que le CC n'est pas autonome du point de vue finance il aura des problèmes pour gérer un crédit.

Pierre ajoute que pour atteindre cet objectif de crédit les pisciculteurs doivent tenir un livre de compte d'exploitation pour savoir de près combien ils gagnent en pisciculture.

Ainsi les membres du CC réunis ont demandé à l'APDRA-CI de dire clairement aux pisciculteurs qu'elle ne peut pas leur donner de crédit.

La phase intermédiaire du projet

M. BAMBA annonce que le projet prend fin à la fin du mois d'octobre. L'APDRA-CI se propose de prendre la suite. Mais attendant ce relais, il y a une période où la présence des animateurs sur les zones PPCO ne sera plus régulière.

Ainsi il y a des zones où l'ACP va intervenir suite à une demande des pisciculteurs. Cette intervention se fait selon les conditions suivantes :

- Une bonne circulation de l'information
- Des réunions périodique possible entre les pisciculteurs eux même.
- Les pisciculteurs doivent savoir identifier leur besoin.

Les zones qui sont dans ce lot sont : Bonon – Gonaté – Gboprouya – Sinfra – Sinfra-ville – Sinfra-senoufo Lamedougou – Bientokro – Diegonefla – Galébré.

On a des zones sans changement fondamental. L'on continuera normalement de les suivre parceque ces zones sont dynamiques actuellement et n'ont pas encore atteint le stade d'autonomie. Ces zones sont : Luenoufla – Ramatoulaye – Belleville – Zéréguhé – Daloa – Zaïbo – Tos – Gadouan – Zedi – Progris – Djekro – Behibrokro – Gohi – Zaguieta.

Enfin il y a des zones où l'on passera pour juste s'informer. Elles ne sont pas abandonnées. Ce sont : Tonla – Zebra et les autres.

Les moyens pour connaître les superficies des aménagements.

Ce point est à mettre dans le journal.

****La caisse***

Edwige a fait le compte rendu des versements effectués du 16/08 au 01/101999

13 piquetages à Luenoufla 6500 Francs
16 piquetages à Zedi 8 000 Francs
3 piquetages à Meagui 1500 Francs
5 Piquetages à Meagui 2 500 Francs
9 piquetages à Daloa 4 500 Francs
2 piquetages à Gueyo 1 000 Francs
12 piquetages à Sinfra 6 000 Francs
1 cotisation à Sinfra 500 Francs.
Soit au total de 30 500 Francs

N.B : A la fin de la réunion 2 filets 6 mm de 10 mètres et 7,5 mètres ont été remis respectivement à Raphaël et Yaya pour des essais dans leur zone respective.

☆☆☆☆

Réunion du Conseil Consultatif du vendredi 09 octobre 1999: les décisions prises

Le dernier s'est réuni dans la salle de formation de l'APDRA-CI à Daloa le conseil consultatif. Cet organe de l'APDRA-CI qui a renouvelé son bureau au printemps dernier a passé en revue plusieurs points. De la présentation des comptes à la recherche développement en passant par le contrat PPCO - APDRA-CI pour les lunettes, tout a été revu au peigne fin.

Avec un membre du conseil d'administration (Dramane), trois salariés de l'APDRA-CI (Edwige, Celestin et Thimothé) et un représentant du PPCO (Charles), les six pisciculteurs venus de Sinfra-ville, Sinfra-Sénoufo, Progri, Gueyo et Gnatroa ont mis à jour la liste des sympathisants et fait des précisions sur l'obtention des calendriers de l'année à venir.

En effet seul les paysans qui s'acquitteront de leur cotisation avant le 15 novembre 98 auront droit aux calendriers. L'occasion à été saisie par les membres présents de définir les modalités de la distribution des journaux. Ils ont décidé qu'on les remette désormais aux animateurs (ACP) pour les leur apporter.

Ce rassemblement loin d'être une simple concertation n'a pas manqué de faire des critiques sur le fonctionnement des cahiers mis en place pour prendre en charge la gestion des fonds. Sur ce chapitre seule la zone de Gueyo a pu obtenir quelque chose grâce aux deux piquetages et deux adhésions. Les raisons de cette contre performance sont du au manque de lunette dans la majorité des zones. " Le cahier n'a pas fonctionné à cause de la lunette topo. La plupart des zones n'en possédant pas. Or cet instrument est la principale source de d'entrée de fonds à l'heure actuelle " ont indiqué les pisciculteurs. Aussi décident-ils d'utiliser d'autres moyens pour accroître le nombre d'adhésion. Etre crédible avant tout aux yeux des

nouveaux pisciculteurs semblent être la panacée “ nous devons aller vers les pisciculteurs et les sensibiliser à devenir sympathisant tout en faisant nous même notre preuve ” ont-ils soulignés.

Une autre proposition qui n’a pas manqué d’intérêts est celle qui a porté sur les filets. Fallait-il proposer un autre type de filet aux pisciculteurs ou bien à eux même de le définir avant une quelconque conception ? telle était la problématique. Mais ce qu’il faut savoir est que les pisciculteurs sont à la recherche d’autres types de filet qui leur permettrait de faire des pêches en attendant d’avoir des sennes souvent coûteuses.

L’assemblée a permis également aux paysans d’apprécier le rôle qu’ils ont à jouer dans la recherche développement. Et aussi d’avoir une idée des recherches effectuées à la station de Gagnoa.

Yaya, Diabate, Raphael, Edouard, Samuel et Drissa sont retournés chez eux avec la conviction de se responsabiliser d’avantage et faire en sorte que leur organisation intermédiaire devienne une réalité.

Compte rendu par KIESSE BI BAYA Charles (PPCO).

Prochain Rendez-Vous en Mai 2000

*Meilleures Voeux pour l'An
2000*

Bien à Vous

La Rédaction